

# Voeux « Pieux » – I

mai 12, 2018

Un collègue français a rédigé en juin dernier un bon article sur la question de savoir s'il était opportun ou non pour la Fraternité Saint-Pie X d'obtenir des autorités romaines un statut canonique qui protégerait supposément ses intérêts. Il est bien évident que Menzingen, Quartier Général de la Fraternité en Suisse, croit fermement qu'on obtiendra un tel statut et, si le Supérieur Général actuel est réélu en juillet pour un troisième mandat, la Fraternité continuera de poursuivre ce but. Toutefois, d'après *Ocampo* (n° 127 de juin 2017), il est tout autre que clair qu'un tel objectif doive être poursuivi. Pour quelles raisons ? Nous résumons ci-dessous l'article original qui occupe huit pages entières.

L'auteur y soutient qu'en aucun cas la FSSPX ne doit se soumettre à des autorités ecclésiastiques omnipotentes et imbues des principes de la Révolution française qu'incarne Vatican II, car ce sont les Supérieurs qui font les inférieurs, et non les inférieurs qui font les Supérieurs. Mgr Lefebvre a fondé la Fraternité pour résister à Vatican II parce que celui-ci a trahi la Foi catholique. En se soumettant aux autorités conciliaires, la Fraternité rejoindrait les prévaricateurs qui abandonnent la Foi.

Car ces autorités sont ou les évêques diocésains ou le Pape. Or, en ce qui concerne les évêques, ceux qui sont carrément hostiles à la Fraternité pourraient s'avérer moins dangereux que ceux qui peuvent se montrer amicaux, mais qui ne comprennent pas les exigences absolues de la Tradition catholique, car ces exigences ne sont pas seulement du fait de la Fraternité Saint-Pie X. Ensuite, en ce qui concerne le Pape, lorsque ses paroles et ses actes montrent qu'il agit contre cette Tradition catholique qu'il a précisément la charge de défendre, les catholiques ont le droit et le devoir non seulement de se protéger contre la manière dont il abuse

de son autorité, mais aussi de lutter contre leur propre besoin inné de suivre dans l'obéissance l'autorité catholique. Certes, en théorie, un pape conciliaire peut promettre à la FSSPX une protection spéciale mais, dans la pratique, ne serait-il pas porté par ses propres convictions à tout faire pour que la Fraternité reconnaisse le Concile et abandonne la Tradition ? Compte tenu de la grande autorité dont il jouit, en tant que Pape, pour imposer sa volonté, les responsables de la Fraternité n'ont-ils pas le devoir d'éviter de se trouver sur son chemin ?

L'expérience montre que les Traditionnalistes qui rejoignent la Rome conciliaire, commencent par se taire quant aux erreurs du Concile, pour finir, généralement, par les approuver. En acceptant de se taire dans un premier temps ils se rendent plus ou moins incapables de transmettre la Foi, et par une pente naturelle, de compromis en compromis, ils risquent même de finir par perdre la Foi. C'est la Foi qui a fait insister à Mgr Lefebvre que si les Romains ne veulent pas renouer avec la doctrine des Papes dans les grandes Encycliques anti-libérales – ce qu'ils n'ont pas encore fait, et ce qu'ils ne sont certes pas sur le point de faire – un dialogue entre Romains et les Traditionnalistes est totalement inutile, et – il aurait pu ajouter – positivement dangereux pour la Foi.

L'article énumère également huit objections à cette position, données ici en italique, suivies d'une courte réponse :–

**1** *Avec la Prélature Personnelle Rome offre à la Fraternité une protection spéciale.* – Protection des évêques diocésains, peut-être, mais pas de l'autorité suprême du Pape dans l'Église. **2** *Les demandes de Rome ont diminué.* – Uniquement parce que les « concessions » visent à une coopération pratique plus efficace pour obtenir la soumission des catholiques. Les communistes connaissent bien cette tactique. **3** *La FSSPX insiste pour être acceptée par Rome « telle qu'elle est », c'est-à-dire Traditionnell e.* – Pour les Romains, cela signifie : « tels que vous serez devenus, une fois que la

coopération pratique vous aura fait voir combien nous sommes gentils. » 4. *La Fraternité pourra donc continuer d'attaquer les erreurs du Concile. Il n'y aura pas de changement sur ce point.* – Rome a tout son temps pour demander avec insistance des changements toujours plus importants. 5 *Mais le pape François aime la Fraternité !* – Tout comme le « Grand Loup » méchant aimait la petite « Chaperon Rouge » ! 6 *La Fraternité a trop de vertu pour être trompée par Rome.* – Vaine illusion ! Mgr Lefebvre lui-même a d'abord été trompé par le Protocole du 5 mai 1988. 7 *Plusieurs communautés Traditionnelles ont rejoint Rome sans perdre la vraie Messe.* – Mais plusieurs d'entre elles se sont mises à défendre plusieurs erreurs majeures du Concile. 8 *Le pape François, en tant que personne, est dans l'erreur, mais sa fonction est sacrée.* – Reconnaître le caractère sacré de sa fonction ne peut pas m'obliger à suivre ses erreurs personnelles, c'est-à-dire la mauvaise utilisation de sa fonction. La vraie Foi est au-dessus du pape.

Kyrie eleison.